Commune de DANGU

La Feuille Municipale

Parution :
Octobre 2017

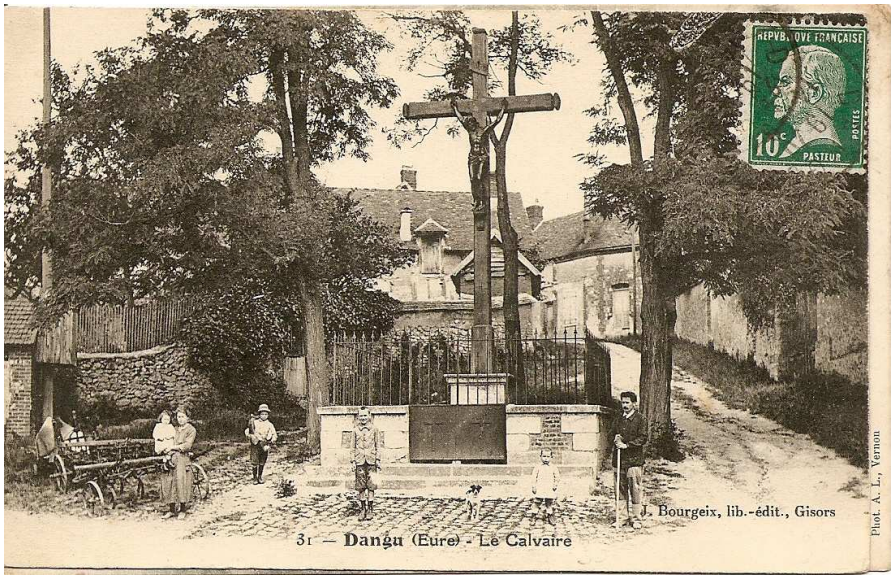

SOMMAIRE

Edito du Maire

- PLU
- Rentrée scolaire
- Remerciements
- Réalisations passées et à venir
- Infos poubelles
- Bibliothèque
- La boite à livre
- Nouvelle Com Com
- Mise en garde
- Délivrance de titres
- Déchets verts au cimetière
- Théatre
- USVE
- L'été à DANGU
- Camping
- Assemblée générale FCGVN
- Evénements à venir
- Sonnerie des cloches
- Bulletin ARS

Mairie
22, rue porte des champs
27720 DANGU

Téléphone : 02 32 27 22 15
Télécopie : 02 32 27 53 19
E-mail :mairie.dangu@wanadoo.fr

EDITORIAL

Il est de bon ton aujourd'hui dans les hautes sphères de l'Etat de critiquer les communes rurales, de se plaindre de leur inutilité et de leur coût et de souhaiter rapidement leur disparition par fusion ou au profit de grandes Communautés de communes qui reprendraient toutes leurs compétences. Ce mouvement est déjà en route et les ministères y poussent constamment.

Certes, certaines compétences qui nécessitent des regroupements sont exercées avec beaucoup de professionnalisme par les équipes de notre Communauté de communes et d'autres doivent être exercées sur un territoire encore plus important pour être efficaces. Mais on ne peut aller trop loin, car ce qui reste irremplaçable c'est la communauté humaine que forme un village dont l'unité s'est forgée au fil des siècles, même avec des habitants qui changent. Et cette communauté humaine est le fondement de l'art de vivre à la campagne, un art de vivre fait de nature, de paysages, mais aussi de contacts humains souvent amicaux voire chaleureux, et de tous ces événements, de toutes ces fêtes que nous préparent les bénévoles qui animent notre village.

Et lorsqu'arrivent les coups durs, les événements dramatiques, on peut alors apprécier les gestes de solidarité et d'attention des membres de cette communauté humaine qu'est notre village. Vous pourrez en lire dans ce bulletin un témoignage pour un événement récent.

Alors, votre Conseil municipal se bat, malgré les budgets réduits qui nous sont laissés, pour maintenir notre village, son avenir, ses équipements, sa gestion au plus près de chacun de vous (même s'il est difficile de contenter tout le monde) et pour maintenir cet art de vivre qui se perd de plus en plus, mais subsiste encore à la campagne. Comme d'habitude, nous essaierons de vous décrire, dans ce bulletin, nos réalisations et nos projets en cours.

En attendant de rappeler tout cela au cours de la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu à la salle des fêtes le vendredi 5 janvier prochain à 19 h 30, je vous souhaite une bonne fin d'année.

REDACTION : Mairie de DANGU 22 rue Porte des champs 27720 DANGU
Tél : 02 32 55 22 15— courriel : mairie-dangu@wanadoo.fr—fax : 02 32 27 53 19
Directeur de publication : Gilles Delon

Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Gilles Delon , Isabelle Fichet-Boyle ,
Christine Boutigny , Elisabeth Jacquet ,
Claude Lagache , Serge Jégou

PLAN LOCAL D'URBANISME – PLU

Notre PLU, commencé en 2015, approche maintenant de sa fin prévue pour le début de 2018. Ce plan devrait tracer les orientations de développement de notre village pour les dix ans à venir et, si les services de l'Etat y consentent, nous donner des possibilités de développement et fixer les contraintes et limites de ce développement afin de conserver le charme de notre village et éviter une urbanisation non maîtrisée.

Pour vous informer de tous ces choix et avoir vos souhaits, une seconde réunion publique sera donc organisée, sans doute en fin d'année ou en début d'année prochaine.

A noter que ce plan local d'urbanisme se traduira pour nous par un coût supplémentaire. En effet, depuis une loi récente, le service d'instruction des certificats d'urbanisme et des permis de construire a été abandonné par les services de l'Etat et rendu aux petites communes, sauf pour celles non dotées d'un document d'urbanisme, ce qui est encore notre cas, mais plus pour très longtemps. Ainsi, à partir de 2018, nous devrons adhérer au Service d'instruction mis en place par notre Communauté de communes en partenariat avec la Ville de Gisors. Et cette adhésion aura un prix, car il faut bien rémunérer les personnes qui travaillent dans ce service.

LA RENTREE A L'ECOLE DE DANGU

C'est le 4 septembre cette année qu'a eu lieu la rentrée des classes pour les 63 enfants inscrits à notre école. Evidemment, puisque le gouvernement nouvellement formé a rétabli le choix de l'horaire hebdomadaire à 4 jours ou 4 jours 1/2, il a fallu se demander ce que voulaient les parents d'élèves. Toutefois, compte tenu du temps légal qu'il a fallu prendre pour que cette liberté de choix soit confirmée et donc du délai très court qui nous était laissé, il est apparu que de nombreuses familles avaient déjà organisé leur année scolaire et qu'il serait difficile pour elles de modifier cette organisation . La décision qui s'est donc imposée à nous, comme à beaucoup de communes, a été de laisser le rythme scolaire sans changement pour l'année 2017-18 afin de se laisser le temps de la réflexion et de demander leur avis aux parents d'élèves . Ainsi, vous aurez assez tôt, sans doute dès le début de l'année 2018, une vision claire de l'organisation de l'année scolaire 2018-19.

REMERCIEMENTS

Nos enfants et nous même avons été très touchés de tous les gestes de solidarité que nous ont manifestés les habitants de Dangu et des alentours pendant ces moments difficiles que nous traversons, après l'incendie de notre maison.

Nous vous remercions très chaleureusement pour toutes ces attentions qui nous ont permis de constater que le mot solidarité n'est pas vain dans ce monde actuel et tout particulièrement dans notre village.

Un merci tout particulier pour la mairie qui nous a hébergés dans l'urgence, le CCAS et ses membres présents à nos côté et Madame la boulangère pour avoir relayé la demande du CCAS. Nous n'oublions pas naturellement toutes les personnes de notre entourage qui régulièrement ont eu pour nous quelques mots de gentillesse.

Danièle et Bruno Dubourg et leurs enfants Mathilde, Jérémy et Théo.

TRAVAUX REALISES ET PROJETES

Notre salle des fêtes a été rendue accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à un emplacement réservé au stationnement de leurs véhicules sur la ruelle du Marmouset et à un cheminement sans obstacle par le trottoir jusqu'à une porte d'entrée de plain-pied . Par ailleurs, l'aménagement intérieur a été refait, en particulier les toilettes, pour les rendre également accessibles et la cuisine afin de répondre aux normes actuelles en matière de sécurité. A noter que ces travaux ont été en partie financés par une dotation de notre sénateur M. Ladislas Poniatowski prise sur sa réserve parlementaire.

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques a été poursuivi rue Saint-Jean et rue Gladiateur, ce qui a permis d'améliorer à la fois l'aspect esthétique de notre village et de moderniser notre éclairage public pour le rendre plus économique. Ces travaux, complexes et très coûteux, ont pu être réalisés grâce à la participation financière et à l'aide technique du Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE). Les derniers fils sont enlevés par France Télécom et les poteaux en béton pourront être retirés prochainement. L'enfouissement devra se poursuivre sur le reste de la rue Gladiateur, en 2018 ou en 2019, selon l'ordre des travaux demandés par les autres communes.

Notre église qui avait échappé de peu à un incendie d'origine électrique en mai dernier a maintenant une installation neuve et aux normes. L'horloge sonne donc à nouveau les heures et demi-heures et l'Angélus.

Le tableau qui devait être restauré cette année reste en attente des subventions promises par le Département. Il faudra sans doute attendre 2018 mais, grâce aux dons récoltés par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine, nous pourrons y ajouter la restauration des lustres et réfléchir à la restauration du vitrail datant du XVIème siècle et dont la dernière restauration remonte à un siècle environ.

Enfin il faudra réaliser les travaux de réfection des toitures nord du chœur ainsi que des revêtements des ailes nord dès que les demandes de subvention du Département auront reçu une réponse, l'Etat nous ayant déjà donné une réponse positive.

La qualité de notre église du XIIème siècle et classée Monument historique depuis 1913 mérite ces travaux et nous essayons d'y attirer des visiteurs. Elle a donc été ouverte le dimanche pendant l'été et sera ouverte pendant la semaine de Noël. En 2018, nous essaierons de l'ouvrir pour une manifestation exceptionnelle, telle que « Pierres en lumières », organisée par le Département.

Enfin, nous continuons d'améliorer notre station d'épuration afin de respecter les contraintes qui sont imposées. Nous avons malheureusement un afflux trop important de corps gras et, surtout, nous avons toujours des incidents causés par des lingettes dites « biodégradables » mais qui ne le sont pas réellement et bouchent les conduits. **Alors, ne jetez jamais les lingettes dans les toilettes, jetez-les dans la poubelle !** Vous nous permettrez de faire des économies en évitant des interventions coûteuses et qui, normalement, ne devraient pas avoir lieu.

PETITS RAPPELS SUR LES POUBELLES

Nous l'avions déjà signalé, les poubelles doivent être sorties le mardi soir, pour le ramassage du mercredi matin et si possible rentrées le mercredi soir pour les gens qui travaillent.
Mais nous avons relevé quelques failles. Certaines poubelles passent la semaine devant le domicile des habitants, ce qui n'est pas très esthétique.
Nous espérons qu'un petit effort sera fait dans le bon sens.

BIBLIOTHEQUE

Notre bibliothèque a fonctionné pendant plusieurs mois sous la responsabilité de Mr Cox, celui-ci étant parti , nous n'avons retrouvé personne a ce jour pour le remplacer.
Mais les livres sont toujours là, a votre disposition, si vous en avez envie pour les longues soirées d'hiver qui arrivent.Vous pouvez venir le mardi et le jeudi pendant l'ouverture de la mairie de 17h00 a 19h.

UNE BOITE A LIVRES POUR DANGU

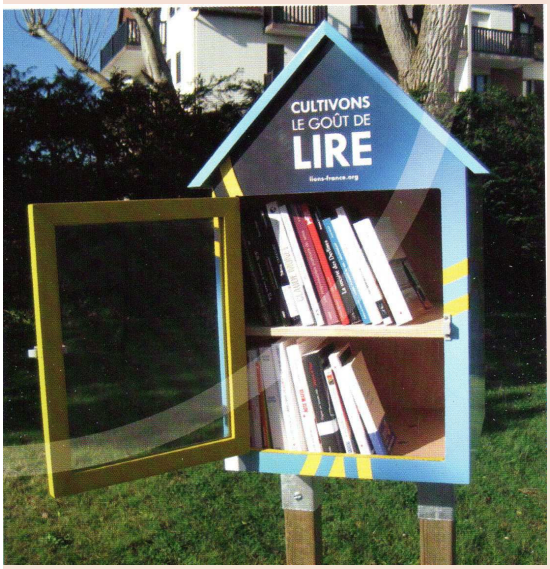

Le Lions club de Gisors a décidé de nous offrir une « boîte à livres ». Vous avez déjà pu voir et utiliser ces « boîtes à livres » réparties le long de la Voie verte Gisors-Gasny. Ce sont des boîtes contenant des livres déposés par le Syndicat de la Voie verte et mis à disposition de ceux qui ont envie de les lire. Après lecture, il est conseillé de remettre les livres dans les boîtes mais, si vous souhaitez conserver le livre emprunté pour le relire, vous pouvez le garder.
C'est ce même principe qui sera mis en place par la commune, en face de l'agence postale. Tous les habitants, petits et grands, pourront y emprunter des livres puis les remettre, au gré de leurs envies. Les livres déposés dans ces boîtes proviendront de la bibliothèque de Dangu, qui reste toujours à votre disposition (cf ci-dessus). Nous espérons que cette belle initiative du Lion's Club de Gisors permettra de donner ou redonner à beaucoup le goût de la lecture.

ACCUEIL DE CINQ NOUVELLES COMMUNES DANS NOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND

Notre Communauté de communes du Vexin Normand, formée de la fusion de Gisors-Epte-Lévrière et du Canton d'Etrépagny et forte de 36 communes et 31 000 habitants environ, attire des communes voisines qui ont le sentiment d'appartenir au même bassin de vie que nous et d'avoir donc avec nous une communauté de services locaux et d'avenir.

C'est ainsi que nous avons reçu et accepté la demande des communes de Boury-en-Vexin, Courcelles-lès-Gisors, Château-sur-Epte, Martagny et Bézu-la-Forêt de nous rejoindre en quittant leurs anciens groupements. Si les autorités préfectorales d'Evreux et de Beauvais ne s'opposent pas à ces changements, nous formerons donc au 1er janvier 2018 une Communauté de 41 communes et environ 34 000 habitants, avant peut-être d'autres demandes …

MESSAGE DU LIEUTENANT MORIN

Mesdames et messieurs les maires, Je viens par le présent message vous informer des éléments suivants.

1 / " ATTENTION AU RETOUR DES FAUX AGENTS DE L'ÉTAT " (Message de rappel conformément à mon mail de septembre/octobre 2017)

La période est propice aux abus de fausse qualité. Faux agents recenseurs ou agents EDF/GDF, faux policiers ou gendarmes, les escrocs utilisent tous les moyens pour entrer chez les particuliers de bonne volonté, afin de les voler ou de les tromper.
A savoir, Les agents de l'État ou appartenant à des sociétés mandatées pour des missions de services publics possèdent tous **un justificatif de leur fonction et/ou de leur mission**. (Carte professionnelle, mandat écrit à entête administrative, …)
Dans la majeure partie des cas, vous serez prévenu par courrier officiel des démarches qui pourraient être entreprises.
Sous le sceau de l'urgence, si des agents venaient à intervenir chez vous, ils seront accompagnés d'un personnel municipal, de gendarmes voire de pompiers en tenue réglementaires.
En cas de doute, avant de faire entrer chez vous des personnes qui le solliciteraient, vous pouvez appeler la mairie ou la gendarmerie en composant le 17.

LA GENDARMERIE DE GISORS ENQUÊTE SUR CE PHÉNOMÈNE ET VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR LA CONTACTER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS QUE VOUS JUGEREZ UTILES. (TEL : 02.32.55.00.17)

2 / " RECRUDESCENCE DES CAMBRIOLAGES "

Depuis quelques jours, nous faisons face à une recrudescence de cambriolages sur le territoire de la compagnie de LES ANDELYS . Eu égard à la manière d'opérer, il semblerait que ces faits pourraient être imputés à des ressortissants des pays de l'est.
Ainsi, afin de contrer le phénomène, je fait appel à la vigilance de vos administrés face à cette menace. Il est important d'appeler la gendarmerie dès lors que vous constatez la présence de véhicules ou d'individus non connus de la commune et de nous faire remonter dans le meilleur des cas, les éléments suivants : Numéro d'immatriculation, couleur, type, nombre d'individus, direction de fuite)
Rassurez vos administrés, sur le fait, qu'ils peuvent appeler la gendarmerie à tout moment. Il n'y pas de renseignements inutiles et on ne dérange jamais la gendarmerie.

LTN MORIN
Commandant la COB de GISORS/ETREPAGNY

Réforme de la délivrance des titres

Dans le cadre de la réforme de la délivrance des titres, nous vous informons que **le dépôt sur place et la transmission par voie postale des dossiers de PERMIS DE CONDUIRE et de CARTES GRISES n'est plus possible en préfecture.**

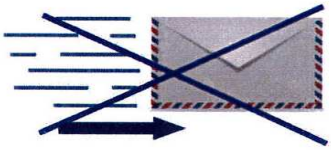

Veuillez noter que jusqu'au 31 octobre 2017 les services PERMIS DE CONDUIRE ET CARTES GRISES ne recevront que les usagers se présentant pour des CAS PARTICULIERS* les LUNDI, MARDI et JEUDI de 9H à 12H00

Toutes les autres demandes devront être réalisées par voie dématérialisée sur le site **www.ants.gouv.fr** ou auprès des professionnels de l'automobile agréés pour les cartes grises

*CAS PARTICULIERS CARTES GRISES : succession, véhicule d'importation , immobilisation, changement de caractéristiques techniques, modification d'état-civil, corrections
*CAS PARTICULIERS PERMIS: déclaration de perte du permis de conduire

Dès la fermeture définitive des guichets le 6 novembre 2017, en cas de blocage sur des dossiers compliqués, l'usager pourra utiliser une "procédure dématérialisée complémentaire" qui consiste à renseigner une requête en ligne et scanner l'ensemble des pièces justificatives.
Le Centre de traitement des titres se chargera alors de traiter ces demandes et de finaliser le dossier avant transmission à l'unité de production de l'ANTS.

plus d'informations sur le site internet des Services de l'État **www.eure.gouv.fr** en cliquant sur le lien suivant :
http://www.eure.gouv.fr/Actualites/Desormais-des-teleprocedures-pour-chaque-titre

DECHETS VERTS AU CIMETIERE

Vous êtes nombreux à déposer des fleurs ou arbustes près des tombes familiales, surtout à l'époque de la Toussaint. Quand ces fleurs ou arbustes sont fanés, ils sont jetés dans les poubelles du cimetière. Toutefois, hormis les emballages et éléments en plastique, ces déchets dits « verts » car composés de plantes et fleurs fanées et de terre ne sont pas enlevés par le syndicat de ramassage des ordures ménagères car ils ne correspondent pas à des déchets ménagers.

Par ailleurs, la terre contenue dans les pots ainsi que le produit de la décomposition des fleurs et arbustes peuvent être réutilisés pour les espaces verts de la commune. Aussi, nous vous demandons de bien veiller à **trier vos déchets quand vous nettoyez vos tombes** en mettant les seuls déchets imputrescibles (plastique et pots de fleurs en céramique) dans la poubelle à ramasser et en jetant la terre et les déchets verts dans la poubelle spéciale prévue à cet effet.

Et n'oubliez pas de rentrer vos poubelles après le passage du camion de ramassage afin qu'elles ne restent pas dans la rue, ce qui est interdit par la règlementation sanitaire.

Merci d'avance de votre participation à l'amélioration de notre environnement.

THEATRE

L'association de théâtre amateur « Les volatiles » est composée d'une troupe enfants « l'atelier de Pestacle » encadrée par Aurélie LeDuc et Maryse Garin tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 17h à 18h30. Cette année l'atelier affiche complet avec pas moins de 15 enfants venus de Dangu et des communes voisines.
La troupe adultes « il teatrino » quant à elle, se réunit tous les mardis soirs pour la préparation du spectacle de l'arbre de Noël du comité des fêtes.
Les 2 troupes présentent chaque année en juin leur nouvel opus, une réelle création originale car chaque pièce est écrite, mise en scène et jouée par les comédiens eux mêmes. Un véritable travail de partage et d'échange qui fait le succès de la compagnie depuis plus de 10 ans.
Une assemblée générale dont le bureau est composé de :
Isabelle Fichet Boyle - secrétaire, Maryse Garin - trésorière et Aurelie LeDuc présidente, se tiendra le mercredi 22 novembre à 19h.

USVE

PILOXING!

De quoi s'agit-il? Eh bien, venez tester vous même tous les mercredis de 20h15 à 21h15!
C'est un nouveau concept qui "mélange"la boxe, les pilates et la danse classique!
croyez moi, cela ne vous laissera pas indifférents, mais pour s'inscrire, dépêchez vous, la salle est déjà bien remplie!!!!
Les autres cours de gym ont lieu:

les mardis (avec Sophie) et jeudis (avec Anne Sophie) de 19h30 à 20h30 . Renforcement musculaire, steps, LIA, stretching etc
Le mercredi de 10h45 à 11h45 (avec Pascal): gym séniors, gym douce
les inscriptions sont toujours possibles!

Renseignements: F Demarcq 02 32 55 31 94

LE BEL ETE DE DANGU

Les beaux jours venus, Dangu a résonné de nombreuses fêtes et animations grâce à l'énergie des différentes associations du village

COMITE DES FETES

1. Les 24 et 25 juin le **comité des fêtes** a proposé un superbe programme de festivités pour la Saint-Jean : le samedi soir, la foule des grands jours était au rendez-vous pour la descente costumée des petits et grands enfants à travers les rues, rythmée par les performances des Cheerlead'Eure et les facéties de la troupe de théâtre des Volatiles. A l'étang de l'Aulnaie, musique et fête foraine ont également connu un franc succès, avec mention spéciale pour le groupe Personne qui revient fidèlement à Dangu chaque été. Le feu d'artifice et l'embrasement de l'arbre de Saint-Jean ont couronné cette mémorable soirée. Le lendemain, une belle collection d'anciens véhicules de pompiers a ravi les curieux tandis que les gourmands profitaient de la rôtisserie au bord de l'étang. Avec ces deux belles journées, l'été était décidemment bien lancé à Dangu.

LA PECHE

Les réjouissances se sont poursuivies quelques semaines plus tard avec le repas de l'association de pêche **La Truite Saumonée** le dimanche 02 juillet. Les pêcheurs avaient choisi de se retrouver autour d'un cochon de lait de 30 kg. De quoi satisfaire les 70 convives réunis dans une ambiance très conviviale. La saison de pêche, ouverte depuis le 02 avril s'est terminée fin septembre. Rendez-vous au printemps prochain pour l'ouverture de la saison 2018.

USVE

Le dimanche 23 juillet, toujours sur la place du village, s'est tenu le toujours populaire concours de boules de **l'USVE.** Cette année, pas moins de 18 équipes en triplette ont rivalisé de précision et de tactique à la pétanque tandis que les amateurs de lyonnaise s'affrontaient sur le boulodrome. Ce fut donc un dimanche d'intense concentration, d'exclamations en tout genre…, et bien sûr de convivialité autour d'un repas réparateur. En un mot, une réussite !

L'AGE D'OR AVEC LE COMITE DES FETES

Pour la deuxième année, l'amicale de l'Age d'Or a renoué avec une ancienne tradition : le repas champêtre du 14 juillet sur la place du village, suivi d'animations et de jeux organisés par le comité des fêtes. En ce jour de fête nationale, sous le chapiteau aux couleurs tricolores, plus de 100 personnes ont ainsi dégusté une paëlla géante et profité d'un très agréable après-midi. **Au passage, rappelons que les nombreuses activités de l'amicale de l'Age d'Or sont ouvertes à tous les habitants de Dangu dès leur 65ème anniversaire. Il suffit de se signaler à la mairie** pour être informé du programme tout au long de l'année et recevoir le colis de Noël.

ET LES FESTIVITES CONTINUENT !

L'été s'est enfui depuis longtemps déjà, craquent les feuilles mortes, brûlent les feux de bois…. comme chantait Barbara, pour autant l'animation du village ne faiblit pas : 160 personnes se sont ainsi déplacées de tous les environs à la maison du village le 07 octobre dernier pour tenter leur chance au grand LOTO du comité des fêtes. Ce sera au tour de l'Age d'Or d'organiser son LOTO le samedi 04 novembre prochain à partir de 20h30. Venez nombreux !

Pour terminer l'année 2017 en fanfare, le comité des fêtes vous donne bien sûr rendez-vous pour le légendaire Marché de Noël de Dangu, les 9 et 10 décembre.

PETIT BILAN DE L'ANNEE DU CAMPING

La saison 2017 se termine fin octobre et nous sommes heureux de vous informer que l'année a été satisfaisante en raison d'un printemps très agréable et d'un tourisme plus présent durant tout l'été.
Nous tenons également à préciser que le camping a obtenu le renouvellement du classement " 3 étoiles". Ce classement est attribué pour une durée de 5 année au regard des services et confort mis à disposition des résidents et voyageurs de passage.

ASSEMBLEE GENERALE FCGVN

rapport moral du président
Le président rappelle les très bons résultats sportifs obtenus lors de la saison précédente (qui seront détaillés plus tard) et détaille la fierté du club, l'obtention du Label "Elite" .
Il précise que ce Label FFF, qui est décliné au niveau Ligue et District, a été obtenu "haut la main" grâce à la réussite du club sur les actions demandées (Sportives, éducatives, pédagogiques, sociales etc..)
Il détaille ces actions sur le terrain:
- Stages durant les Vacances (Dangu pour l'École de Foot)
- Participation à des tournois dans toute la France
- Participation à des actions citoyennes et associatives (Téléthon, La Légendaire, Foire à tout, Forum des associations, Kermesse de Dangu, aide aux devoirs etc..)
- La formation des éducateurs avec en point de mire le stage CFF 1 à Dangu fin Octobre
- L'arbitrage avec une commission dynamique qui fait monter en puissance un jeune arbitre (Owen).
Le président a confirmé le maintien de l'École de Foot à Dangu et que désormais 5 équipes évoluaient à Dangu chaque week-end, Matinaux 1 et 2, Seniors C, U 18 1 et 2.

Résultats Sportifs
Le président a détaillé les résultats par catégorie avec notamment les titres de Champions des Seniors A (DHR) et B (1ère Div) ainsi que la Finale Régionale gagnée par les U 13, pour finir par la 1/2 finale des féminines en félicitant à chaque fois l'équipe d'éducateurs concernée.

Intervention des élus
- Christelle Vivier, Adjointe au Maire de Gisors, a excusé le Maire pris par une autre activité. Elle a apporté son soutien au club en insistant sur son rôle sportif et extra sportif concrétisé par l'obtention du Label "Elite" qui fait également la fierté de la commune de Gisors.
- Jean-Pierre Fondrille, Maire de Neaufles a confirmé son soutien au club en précisant les efforts de sa commune pour mettre en état les installations du stade (terrains, vestiaires). Il a insisté pour que le club mette en avant ses actions, notamment à travers le journal du club, pour que ses administrés voient le travail fait par les bénévoles.

- Gilles Delon , Maire de Dangu, a rappelé que l'investissement important de sa commune était utile pour offrir un excellent outil au club, au service des jeunes et moins jeunes. Il a également insisté sur le rôle du club par ses actions pour améliorer le "mieux vivre ensemble" et sur le rôle essentiel des 70 bénévoles du club.
-

Organigramme Sportif
Le président a détaillé chaque catégorie pour la saison 2017/18 avec son organisation en soulignant les nouveaux arrivants dans chacune d'entre elles.
- Alexis Letellier et Baptiste Loisel en U 7
- U 11 Cyril Saintier (responsable École de Foot) et Abdoulaye Touré (Service civique)
- U 15 , PA Moerman et Abdoulaye Touré + Création d'une nouvelle catégorie les U 14 R.
- U 17/18 Philippe Angelvy
- U 19 Steevy Sarazin
- Seniors : Mickael Sanglier, Julien Mammri, Fernando Monteiro, François Garcia (également à la tête de l'Ecole des gardiens) et Guillaume Morrand (préparateur physique)
- Féminines : Andréa Verger

FELICITATIONS

Roxane Galle, qui monte au club d'équitation de Bazincourt depuis plusieurs années, a remporté cet été le titre de championne de France aux championnats équestres de Lamotte-Beuvron, en catégorie Poney 2 Cadet 2.

Félicitations à la jeune cavalière de Dangu.

DANGU 2017

Calendrier des Fêtes et manifestations

NOVEMBRE	**Samedi 4** Loto d'hiver organisé par l'âge d'or **Samedi 25** Repas des ainés offert par l'âge d'or
Décembre	**Dimanche 3** Loto au profit du théléton organisé par FCGVN **Samedi 9 et Dimanche 10** Marché de Noël organisé par le comité des fêtes **Lundi 18** Sortie avec la société"Bleu voyage" (croisière sur la seine et illuminations de Noël à Paris) **Jeudi 21** Distribution du colis de Noël par l'âge d'or à la maison du village avec goûter et après midi récréative à partir de 14 heures **Samedi 23** Fin de la distribution des colis de Noël à la salle de la mairie de 10 h à 11 h 30
Janvier	**Vendredi 5** Voeux du maire **Samedi 6** Assemblée générale de l'Age d'or avec galette des rois **Dimanche 21** Loto de la paroisse

LES TROIS CLOCHES

Voici qu'après plusieurs mois de silence, les trois cloches sonnent, sonnent...

dans notre petit village, le long de l'Epte. Elles annoncent l'Angelus matin, midi et soir.

Les trois cloches sonnent, leur voix d'écho en écho annonçant le baptême.

Elles sonnent, sonnent leur voix d'écho en écho couronnant le mariage.

Obsédante et monotone, une cloche sonne, sonne pour le départ d'un habitant.

USVE

L'USVE a tenu son Assemblée Générale le vendredi 20 Octobre à la salle de la mairie en présence des présidents des autres associations. Après avoir fait le bilan de la saison passée, les membres de l'association ont réélu à l'unanimité le bureau sortant, à savoir :

Président : Mr Claude LAGACHE
Vice président : Mr Stéphane GARIN
Trésorier : Mr lucien BOUCHER
Vice trésorier : Mr Xavier MACHU
Secrétaire : Mme Véronique JEGOU
Secrétaires suppléantes : Mmes Françoise DEMARCQ et Eliane THIERRY

Direction de la santé publique
Pôle santé environnement
Unité départementale de l'Eure

PREFECTURE DE L'EURE

Evreux, le 7 juillet 2017

MONSIEUR LE MAIRE
DANGU (MAIRIE)
MAIRIE

00192 DANGU

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DANGU

Prélèvement 00113733
Unité de gestion DANGU (UGE 0015)
Installation DANGU (UDI 000279)
Point de surveillance CENTRE VILLE (P 0000000275)
Commune DANGU

Prélevé le : mercredi 31 mai 2017 à 09h15
par : LDA P. HENRY
Type visite : D1
Type d'eau : T
Motif : CS

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
Température de l'eau	14,2 °C				25,00
Conductivité à 25°C	675 µS/cm			200,00	1 100,00
pH	7,4 unitépH			6,50	9,00
Chlore libre	0,20 mg/LCl2				
Chlore total	0,21 mg/LCl2				

Analyse laboratoire

Type de l'analyse : D127 Code SISE de l'analyse : 00116883 Référence laboratoire : EP17-55571

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. reviviflables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. reviviflables à 36°-44h	8 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
DIVERS MINERAUX					
Perchlorate	8,1 µg/L				

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00113733)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Toutefois, conformément aux recommandations du ministère de la santé sur les eaux présentant une teneur en perchlorate supérieure à 4 µg/L, celle-ci ne doit pas être utilisée pour la préparation des biberons des nourrissons de moins de 6 mois.

P/Le Préfet et par délégation
Signé
L'ingénieur d'études sanitaires
Françoise CESNE

Les résultats sont consultables sur Internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr